



## Cancer colorectal : c'est le moment de se faire dépister !

### Faites vous dépister tous les 2 ans

Le cancer colorectal est la **2e cause de décès par cancer en France**. Pourtant, quand il est dépisté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

L'Institut national du cancer (INCa) organise chaque année un programme de dépistage. Il est destiné aux hommes et aux femmes de 50 ans à 74 ans.

Vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer le kit de dépistage chez votre médecin traitant à l'occasion d'une consultation.

### Effectuez le test chez vous et gratuitement

**Simple.** Rapide et indolore, il est à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique.

**Performant.** Il permet une meilleure détection des cancers et des lésions précancéreuses.

**Fiable.** La lecture automatisée de ce test garantit une meilleure fiabilité.

**Toujours gratuit.** Vous n'avez pas de frais à avancer. Se faire dépister à temps peut vous sauver la vie.

**Participez au dépistage !**

**DÉCOUVREZ LE NOUVEL OUTIL POUR AIDER À LUTTER CONTRE LE COVID-19 : LE TÉLÉSERVICE « LISTER MES CAS CONTACTS »**



Lorsque vous êtes testés positif au Covid-19, il vous permet de lister facilement les personnes avec qui vous avez été en contacts pendant votre période de contagiosité :

1. Renseignez votre identité et déclarez vos cas contacts sur [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr)
2. Chacun de vos cas contact recevra par SMS des consignes sanitaires personnalisées
3. La prise en charge et l'accompagnement des personnes ayant été en contact avec vous sont donc facilités et individualisés